

Citer ses sources – Eviter le plagiat

1. Pourquoi citer ses sources ?

- rendre justice à l'auteur de l'idée ou du texte qu'on a repris
- retrouver facilement les sources utilisées
- éviter le plagiat

Eviter le plagiat

Le plagiat est un « vol littéraire » (*Le Petit Robert*) passible de sanctions qui peuvent nuire gravement à vos études universitaires.

► Comment éviter le plagiat ?

1) indiquer la provenance de toute information prise dans des sources imprimées ou électroniques :

- si on fait référence à l'idée d'une autre personne (seuls les faits de notoriété publique n'ont pas à être cités)
- si on utilise des données (chiffres, illustrations)
- si on cite textuellement un extrait
- si on reformule une idée ou un texte avec d'autres mots

2) relever correctement

- la référence de la source (en particulier quand on photocopie, il faut le faire immédiatement !)
- la localisation du document
- la ou les idées importantes
- une ou des citations

3) bien gérer son temps : planifier son travail afin de réserver du temps pour faire les recherches et pour rédiger

► A retenir

- les citations se mettent entre « » (ou en retrait quand elles font plus de 3 lignes)
- paraphraser un extrait, ce n'est pas seulement remplacer certains mots par des synonymes, mais reformuler complètement l'idée avec vos propres mots
- paraphrases et citations doivent être accompagnées d'une référence complète

► Testez vos connaissances

<http://www.fsa.ulaval.ca/html/asp/plagiat/>

<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/anti-plagiat/c-est-quoi-le-plagiat.html>

2. Comment citer ses sources ?

Dans le corps du texte

En fonction du style bibliographique, la méthode d'appel de citation sera différente. Il existe 3 grandes méthodes d'appel de citation :

- Méthode classique ou note :

L'appel de note se fait par un exposant, juste avant les guillemets de fin de citation. Il renvoie à la référence placée au bas de la page ou à la fin du texte.

Souvent, la note de bas de page ne recopie pas la référence bibliographique telle qu'elle sera présentée dans la bibliographie, mais une version abrégée.

Le style Chicago permet d'utiliser la méthode note.

Yves Michaud conclut ainsi : « L'art cesse d'être en crise le jour où nous avons de nouveau vraiment besoin de lui.¹ »

¹ MICHAUD, Yves. *La crise de l'art contemporain*. Paris : Presse universitaires de France, 2011. P. 268. (Quadrige)

- **Méthode auteur-date :**

L'appel de citation se fait dans le corps de texte, en indiquant entre parenthèses l'auteur de la source citée et l'année ou celle-ci a été publiée. C'est le cas pour le style APA.

Yves Michaud conclut ainsi : « L'art cesse d'être en crise le jour où nous avons de nouveau vraiment besoin de lui. » (Michaud, 2011, p. 268)

- **Méthode numérique :**

Un numéro placé à la fin de la citation ou paraphrase, souvent entre parenthèses ou crochet, renvoie directement à la bibliographie. Toutes les références de la bibliographie sont donc numérotées. Cette méthode s'applique au style Vancouver.

Yves Michaud conclut ainsi : « L'art cesse d'être en crise le jour où nous avons de nouveau vraiment besoin de lui. »

Bibliographie

[1] MICHAUD, Y. (2011). *La crise de l'art contemporain*, 268.

► **A noter**

Certains styles permettent plusieurs méthodes, c'est le cas du style Chicago (note ou auteur-date). Il faut cependant choisir une méthode et s'y conformer tout au long de la rédaction d'un travail.

Dans la bibliographie finale

Rédaction des références à partir d'une norme : exemples avec la norme ISO 690

Livre

GRANDE, Nathalie. *Le roman au XVIIe siècle : l'exploration du genre*. Rosny : Bréal, 2002. 206 p. (Amphi Lettres).

Article de revue

LUTAN, Sara. Le porche septentrional de la collégiale Saint-Martin de Candès (v.1180) et l'image dynastique des Plantagenêt. *Cahier de civilisation médiévale : Xe-XIIe siècles*, oct.-déc. 2002, n°45, p.341-361.

Thèse

APICELLA, Catherine. *Sidon aux époques hellénistique et romaine : essai d'histoire urbaine*. Thèse : Histoire ancienne : Université de Tours : 2002.

Page internet

FRANCE. Ministère de la Culture. Bureau de la propriété intellectuelle (BDPI) [en ligne]. [réf. du 23 janvier 2024]. Disponible sur : <<https://www.culture.gouv.fr/fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/Le-secretariat-général/Service-des-Affaires-Juridiques-et-Internationales/Bureau-de-la-proprieté-intellectuelle-BDPI>>

Article

MILNE, Drew. Electra traces : Beckett's critique of Sophoclean tragedy. *Didaskalia* [périodique en ligne]. Summer 2002, vol.5, n°3 [réf. du 24 janvier 2024]. Disponible sur : <http://www.didaskalia.net/issues/vol5no3/milne.html>

► **En savoir plus**

Tutoriel complet sur la citation des sources et le plagiat : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail>